



Photo: MRC



Photo: M. É.C.

# Politique familiale municipale

2021-2024

Municipalité de Val-Racine

Mars 2021



**Val-Racine**

• nature étoilée •

*Nous avons le temps  
et l'espace, à vous  
d'en profiter!*

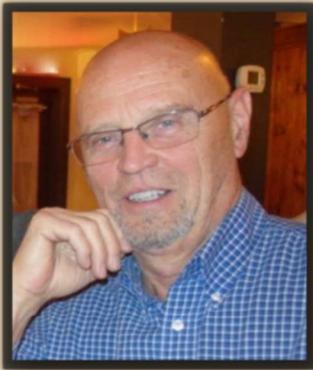
# Table des matières

- 3 Mot du maire
- 4 Mot de la conseillère responsable de la Politique familiale municipale
- 5 Avant-propos
- 6 Le Comité de la politique familiale municipale
- 6 Définitions
- 7 Portrait et consultation du milieu
- 11 Principes directeurs  
Axes d'intervention  
Orientations et objectifs
- 13 Mise en oeuvre et suivi de la politique
- 13 Conclusion
- 14 Plan d'action triennal 2021-2024
- 19 Remerciements  
Sources d'informations



Photo: M.-È.C.

Dans ce document, le masculin est employé comme genre neutre pour désigner l'ensemble des personnes.



Monsieur Pierre Brosseau  
Maire de la Municipalité de Val-Racine

## Mot du maire

La famille est la base de toute société. La mère, le père, les frères, les sœurs sont les premières sources d'amour, d'affection, de socialisation qui feront d'un bébé un enfant, puis un adolescent et enfin une personne autonome qui jouera son rôle dans la société. Selon son milieu familial, son tempérament et diverses circonstances désirées et d'autres non, tout homme ou toute femme saura plus ou moins réaliser son plein potentiel.

Dans son environnement immédiat, un individu sera entouré de la famille élargie, oncles, tantes, cousins, cousines. Cette famille sera aussi celle des amis, des voisins, des compagnons de sports et d'aventures. Chacune de ces bulles se situe sur des territoires donnés, principalement la maison, l'école et la municipalité.

Le rôle de cette dernière est souvent laissé dans l'ombre et pourtant, c'est là qu'on y fait ses premières expériences en dehors du cocon familial et de l'école. Que ce soit au terrain de jeux, à la salle communautaire, lors des fêtes de village qui deviennent alors une immense garderie, c'est là que se forme la micro-société des enfants qui animeront plus tard la vie municipale. C'est là aussi que se forment des amitiés et des relations qui s'étendent de l'enfance à la 5e saison.

La Municipalité de Val-Racine tient à favoriser le développement harmonieux de son milieu de vie, c'est pourquoi elle a préparé au cours de la dernière année une Politique familiale qu'elle est fière de vous présenter aujourd'hui. Vous y trouverez des éléments touchant les loisirs, la culture, la vie communautaire, l'environnement, votre sécurité et l'attractivité. Ce dernier élément est particulièrement important pour assurer son essor et son développement.

Prenez connaissance des projets et des idées présentés dans la présente Politique familiale de la Municipalité de Val-Racine et contribuez à sa réussite en participant à diverses activités ou en vous portant bénévole pour en organiser. À titre de résident, vous êtes la Municipalité, ne l'oubliez pas.



Madame Tania Janowski  
Conseillère municipale responsable du dossier Famille

# Mot de la conseillère municipale responsable de la politique familiale

C'est avec un grand plaisir que je vous présente notre plan de politique familiale. Ce plan nous permettra de penser famille et agir famille.

Cette politique familiale, que la Municipalité de Val-Racine tenait à se donner depuis un certain temps déjà, est terminée. Celle-ci a été élaborée avec la participation active des citoyens et des citoyennes. Effectivement, en répondant en grand nombre à notre sondage, la population avait une voix et grâce à ce travail, nous avons pu tracer les axes et orientations pour faire de ce plan une réussite.

Pour moi, la beauté d'un village se trouve dans les gens qui y habitent petits et grands, j'espère que cette politique profitera à nos familles et futures familles.

Merci à tous les membres du comité et aux citoyens, citoyennes pour leur collaboration.



# Avant-propos

Œuvrer pour la famille, c'est en même temps consolider la communauté et tendre ainsi vers un idéal pour tous. L'adoption et la diffusion d'une politique municipale de la famille constituent une étape de plus vers l'amélioration de la qualité de vie globale du milieu.

C'est pourquoi Val-Racine tenait à adopter sa première politique de la famille et le comité de pilotage est fier du résultat.

Ce document représente en effet une première version de la politique de la famille qui sera effective de 2021 à 2024. La municipalité et les intervenants du milieu souhaitaient ardemment élaborer cet outil de travail et sonder les besoins des familles, afin de s'aligner sur leur réalité actuelle pour orienter les actions de développement.

Des échanges ont également eu lieu entre les acteurs du milieu; les élus, les organismes et les citoyens qui se sont impliqués dans le comité de pilotage de l'élaboration du document ou qui ont participé à la consultation publique via un sondage citoyen.

Ces échanges ont confirmé de nouveau que la famille occupe une place de choix dans la communauté de Val-Racine. Les besoins sont clarifiés. La Politique de la famille de Val-Racine démontre l'engagement du milieu, celui de placer l'intérêt de la famille au centre des décisions d'avenir de la municipalité.

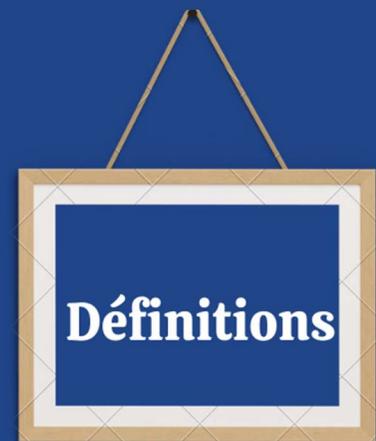
Cette démarche s'inscrit dans un cadre de développement durable pour les générations présentes et futures.

Après tout, en améliorant la vie des familles d'aujourd'hui, c'est aussi l'avenir des familles de demain que l'on prépare.

# Le Comité de la politique familiale de Val-Racine



Angèle Rivest, Bianca Blais, Sylvain Bergeron, Tania Janowski,  
Marie-Ève Charest et Geneviève Beaulieu.  
Aussi : Marie-Claude Lacombe, chargée de projet.



En s'engageant envers les familles, la Municipalité reconnaît les enjeux de la société actuelle. Cela se reflète dans les définitions suivantes :

**Penser et agir famille c'est :**

Reconnaître que les familles de Val-Racine, de toutes formes, représentent le cœur de la communauté, qu'elles sont centrales et primordiales. Il est donc impératif de prioriser leur bien-être.

**Une politique familiale municipale c'est :**

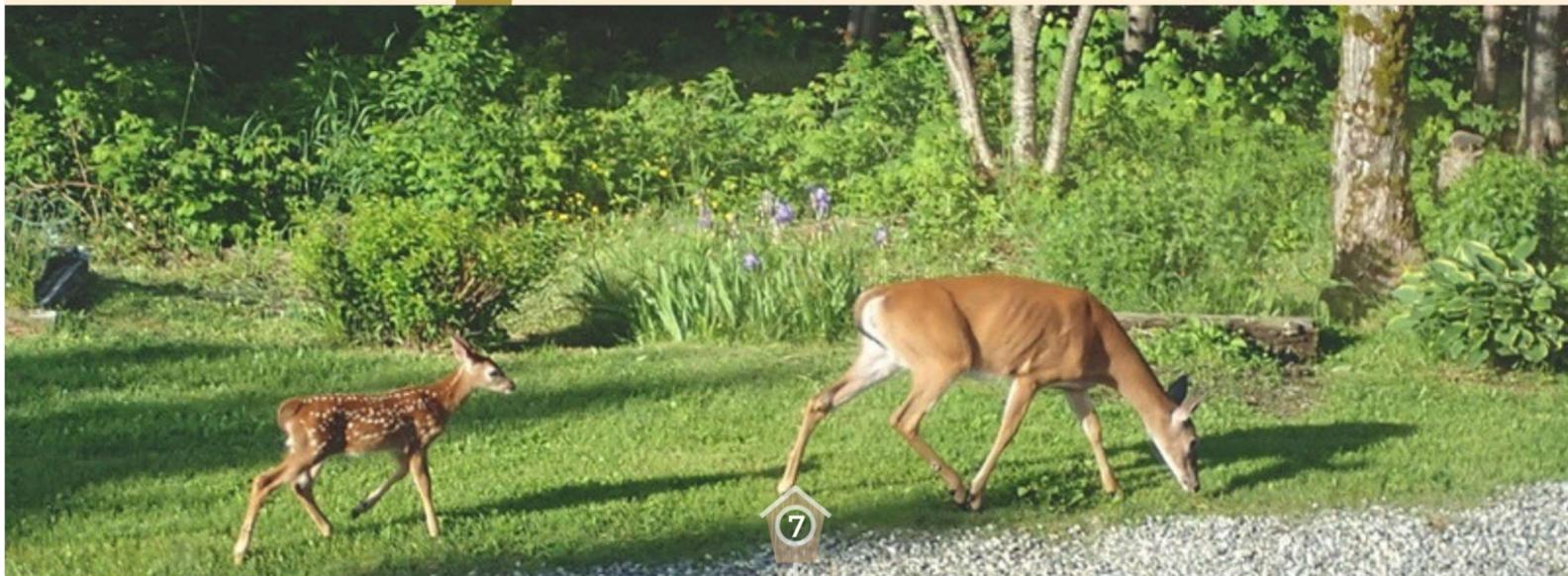
Un guide de développement réfléchi et ancré à la réalité du milieu permettant d'orienter un des choix éclairés et sains en faveur des familles du milieu.



Photo: M.-E.C.



# Portrait et consultation du milieu



Un portrait détaillé de la municipalité a été dressé comprenant statistiques, informations reçues de la municipalité et des organismes gouvernementaux et paragouvernementaux. Pour compléter ce portrait, une consultation des familles et citoyens a eu lieu sous forme de sondage qui a permis de recueillir auprès des familles de Val-Racine des informations importantes sur leurs réalités et besoins actuels.

Voici un résumé de ce portrait.\*

\*Le dernier recensement ayant eu lieu en 2016, les chiffres présentés ci-bas datent donc majoritairement de 2016.

## POPULATION

En 2021, Val-Racine compte 177 citoyens, dont 23 enfants de 18 ans et moins. À titre comparatif, de 2011 à 2016, la population a varié à la hausse de 8 citoyens, passant de 170 à 178 personnes.

Selon ce recensement, Val-Racine compte 70 ménages comprenant alors 175 citoyens. La moyenne des ménages compte 2.3 personnes, tandis que 20 personnes vivent seules. Statistiques Canada recense alors 50 familles comptant un couple, 30 ayant des enfants, 20 n'ayant pas d'enfants. Parmi les 30 familles avec enfants, 5 comptent 1 enfant, 10 en comptent 2 et 5 en comptent 3 et plus.

En 2020, on recense 87 résidences privées dans la municipalité et 51 résidences secondaires. Le coût d'acquisition des maisons ou terrain est accessible.

L'âge médian<sup>1</sup> est de 48.5 ans, alors que celle du Québec est de 42.5 ans. L'âge moyen est de 43,5 contre 41.9 pour celle du Québec. Donc, peu de jeunes sont recensés; à savoir, les moins de 15 ans représentaient seulement 19.4 % de la population.

## SCOLARITÉ

La population Val-Racinoise de 15 ans et plus est peu scolarisée, 10 % des citoyens détenant un certificat d'études secondaires contre 21.5 % au Québec. Le taux de diplomation des élèves du secondaire dans la MRC est de 59.2% par rapport à 63.8% au Québec.

La MRC du Granit présentait un taux de décrochage de 18,8% (sexes réunis) par rapport 15,3% au Québec, ce taux étant plus élevé chez les garçons. Une proportion plus élevée de jeunes accèdent à la formation professionnelle, à 31.9% contre 14.3%, ou à la formation des adultes, 36.6% contre 27.6% dans la MRC qu'au Québec.

L'âge médian est l'âge qui divise la population en deux groupes numériquement égaux : la moitié est plus jeune que cet âge et l'autre moitié est plus âgée.



## OCCUPATION

La population active de Val-Racine représente 45.2 % de la population, donc un peu moins de la moitié des citoyens. 21.4% sont travailleurs autonomes, contre 78.6% de salariés. Le Québec pour sa part totalise 11.5% de travailleurs autonomes, ce qui démontre la quantité importante de travailleurs autonomes à Val-Racine. Il y a très peu d'emplois salariés disponibles directement à Val-Racine. La majorité des répondants au sondage travaillent à Lac-Mégantic qui est situé à 30 kilomètres.

## REVENU

Le revenu total médian (avant impôts) des ménages de Val-Racine en 2015 était de 46 080\$, contre 59 822\$ pour celui du Québec. Val-Racine fait partie des municipalités identifiées comme relevant un pourcentage de 18 à 64 ans à faible revenu plus élevé à 19,2% qu'à la moyenne nationale de 13,6 %.

À noter que le coût de la vie y est considéré comme bas. On note également, dans la MRC du Granit, une plus grande proportion de la population qu'en Estrie vivant avec un faible revenu (moins de 30 000 \$), à savoir : 32,5 % comparativement à 26,3 %.

## HABITATION

Val-Racine compte 80 logements privés. Très peu de logement locatif y sont disponibles. À noter qu'il y a dans la MRC du Granit, près de deux fois moins de locataire qu'en Estrie. Le coût de la vie était plus abordable dans la MRC du Granit que dans l'ensemble du Québec. À titre d'exemple, le coût moyen d'un loyer 4 ½ était de 790 \$ à Montréal, de 665 \$ à Sherbrooke et de 450 \$ dans la MRC du Granit.

## SAINES HABITUDES DE VIE

Côté saines habitudes de vie et santé, les résidents du Granit sont plus nombreux à avoir un médecin de famille que dans le reste de l'Estrie (90 % contre 82 %). De plus, dans la MRC, un jeune de 7 à 17 ans sur 4 est suffisamment actif (activités de transport et de loisir), comparativement à environ 1 sur 3 en Estrie.

Il est également intéressant de noter que la proportion d'élèves de la MRC (7 à 17 ans) ayant consommé de la malbouffe sur une période échantillonnée est moins élevée qu'au Québec, avec 19,1 % comparativement à 31,3 %.

La proportion d'adultes faisant moins de 30 minutes d'activité physique par jour dans la MRC (26,7 %) est inférieure à celle de l'Estrie (31,9%). Par contre, sur l'ensemble de la population adulte de la MRC (18 à 64 ans), la proportion de personnes fumant quotidiennement est plus élevée au Granit (16,1 %) qu'en Estrie (13,2 %). Les défis demeurent entiers en termes d'amélioration des habitudes de vie, mais les chiffres ci-haut sont encourageants.

Peu de services étant disponible directement sur le territoire municipal, les citoyens sont amenés à se déplacer vers les villages voisins, voire vers la ville de Lac-Mégantic ou autres villes pour avoir recours à des services dits de proximité tels bureau de poste, magasins, poste d'essence, restaurants, etc.

Les gens de Val-Racine se dirigent vers Notre-Dame-des-Bois pour profiter des services de loisir en place, notamment au Parc national du Mont-Mégantic, à l'aréna et la bibliothèque, ce qui est un bel avantage, car ces services sont situés à 10 kilomètres du village. La présence de l'épicerie/dépanneur, du guichet automatique Desjardins et du bureau de Poste Canada sont également avantageux.

À Val-Racine, l'église, le terrain de balle, la patinoire, parcs de jeux, l'axe cyclable Eau-Sommet et le bâtiment municipal avec salle communautaire desservent directement les citoyens.



## VIE CITOYENNE

Quelques événements et activités sociales ont lieu à Val-Racine et soulèvent une implication sociale. Par exemple, le programme Viactive 50 ans et plus organise une activité par semaine et regroupe une quinzaine de participants, le Carnaval des neiges, le passage du Canada men/woman, les activités de remerciement aux bénévoles, le passage du Gran Fondo, le passage du Tour de Beauce, le pique-nique familial annuel, le souper des chasseurs, etc.

La vie communautaire est présente à Val-Racine et contribue à l'épanouissement des individus. On compte des organismes communautaires ou comités qui collaborent au dynamisme de la collectivité, tels le comité Les Dynamiques, le comité des Loisirs, le comité de Développement, etc.

# Les principes directeurs

Les principes directeurs sont les énoncés généraux, les pierres d'assises, les valeurs de base sur lesquelles s'appuie la politique de la famille.

La municipalité de Val-Racine compte baser le développement de la qualité de vie du milieu et des familles sur les principes suivants :

- Toutes les générations d'une famille représentent une richesse importante pour une communauté, il est donc impératif de favoriser et soutenir son bien-être et son développement;
- Le concept « Penser et agir famille » doit être présent de façon transversale, par le biais des comités les Dynamiques, le Comité de développement, le Comité des loisirs et ce, en permanence dans toute réflexion de développement de la municipalité.



## Les axes d'intervention

Les axes d'intervention se rapportent aux grandes préoccupations ou aux dimensions sur lesquelles va porter la politique de la famille, à savoir :

- Le loisir et la culture;
- La vie communautaire;
- L'environnement et la sécurité;
- L'attractivité résidentielle.

## Les orientations et les objectifs

Les orientations précisent sous quels angles les différents axes seront abordés, alors que les objectifs émanent des orientations et précisent les secteurs d'intervention ciblés.



## Axe 1 - Le loisir et la culture

### Orientation 1 - Bonifier l'offre de loisir :

Objectif 1 : Améliorer l'offre de proximité  
et son accessibilité

Objectif 2 : Favoriser les saines habitudes de vie

### Orientation 2 - Stimuler la vie culturelle :

Objectif 1 : Soutenir et développer le volet culturel

## Axe 2 - La vie communautaire

### Orientation 1 - Miser sur la vitalité communautaire pour dynamiser le milieu :

Objectif 1 : Favoriser le dynamisme de la vie communautaire

Objectif 2 : Miser sur l'implication citoyenne



## Axe 3 - L'environnement et la sécurité

### Orientation 1 - Miser sur le maintien de la qualité de l'environnement naturel et sa tranquillité pour conserver la qualité de vie dans le milieu :

Objectif 1 : Protéger les paysages et l'environnement

### Orientation 2 - Hausser le niveau de sécurité du milieu de vie

Objectif 1 : Poursuivre les efforts dans le but d'augmenter la sécurité des citoyens

## Axe 4 - L'attractivité résidentielle

### Orientation 1 - Maintenir et développer l'attractivité résidentielle :

Objectif 1 : Favoriser l'attraction et la rétention des familles  
dans le milieu



# La mise en oeuvre et le suivi de la politique

La politique de la famille est un outil de référence qui guidera les décisions municipales et sociales en termes de développement et de gestion au cours des trois prochaines années.

Un plan d'action triennal découle de la présente politique. Ce plan constitue un outil de travail en constante adaptation en fonction de l'évolution de la réalité du milieu et du contexte. Suite à l'adoption de cette politique et de son plan d'action par le conseil municipal, le comité de pilotage de l'élaboration de la politique familiale se transformera en comité de suivi de la démarche.

Le plan d'action 2021-2024, fera ainsi l'objet d'une révision annuelle, permettant de constater périodiquement l'état d'avancement des projets, de revoir les priorités, d'ajouter ou de retirer des actions en fonction des besoins en constante évolution.

Ces deux outils seront en mesure d'orienter les prises de décisions du conseil municipal, mais également de guider les organismes et citoyens dans le cadre de leurs implications, car la réalisation d'une politique de la famille est rendue possible grâce à l'implication de toute la communauté.

## Conclusion

La Municipalité de Val-Racine entend collaborer constamment avec ses citoyens durant les années à venir dans le but de tendre vers la meilleure version du milieu en faveur des familles.

Val-Racine peut se vanter d'offrir un cadre de vie des plus sains dans un environnement reconnu pour ses paysages naturels et sa quiétude. Bien que peu nombreuse, sa population a un fort sentiment d'appartenance à la communauté, est très impliquée et dévouée.

Un air de renouveau émerge dans ce village dynamique.

La politique de la famille viendra favoriser que non seulement ces qualités soient maintenues à l'avenir, mais aussi que toutes les ressources disponibles soient mises à contribution pour accroître encore ce bien-être et, surtout, mieux le garantir à tous les âges et à tous les stades de la vie des familles.

# Plan d'action triennal 2020-2023

Le plan d'action découlant de la Politique de la famille de Val-Racine 2021-2024, constitue un cadre de référence et d'intervention afin de mieux répondre aux besoins des familles du milieu.

Trois axes d'intervention ont été retenus, à savoir :

- 1- Le loisir et la culture;
- 2- La vie communautaire;
- 3- L'environnement et la sécurité.

La Municipalité de Val-Racine s'engage s'associer au milieu dans le but de réaliser des actions inscrites au plan au cours des trois prochaines années et à évaluer l'avancement de sa réalisation annuellement.



# Axe 1 - Le loisir et la culture

## Orientation 1 : Bonifier l'offre de loisir

### 1- Améliorer l'offre de proximité et son accessibilité

#### 1.1 Augmenter le nombre de services ou activités pour les enfants, les adolescents ou les familles

- 1.1.1 Avoir aménagé des jeux d'eau démontables, éventuellement gonflables, à l'usage du SAE
- 1.1.2 Avoir organisé une soirée Cinéma en plein air annuellement en collaboration avec la MRC
- 1.1.3 Avoir mis en place une politique de remboursement pour activités sportives ou culturelles municipales et hors municipalité sur présentation de facture jusqu'à concurrence de 200\$ par enfant de moins de 18 ans

#### 1.2 Améliorer l'offre de loisirs pour adultes

- 1.2.1 Avoir proposé aux municipalités environnantes de référer mutuellement l'offre d'activités de loisir en jumelage ou alternance entre municipalités
- 1.2.2 Contribuer à organiser un rallye inter-municipal
- 1.2.3 Reprendre l'activité initiation au métier à tisser : avoir tenu au moins 1 rencontre annuelle
- 1.2.4 Avoir offert au moins un cours annuellement tel : peinture, tai-chi, danse, etc.
- 1.2.5 Avoir proposé au moins une animation thématique annuelle telle : interprétation des rêves, l'orientation en forêt, l'identification des essences d'arbres, la cueillette de champignons, le jardinage, etc.

#### 1.3 Entretenir les infrastructures en place ou les améliorer

- 1.3.1 Avoir amélioré le stationnement du centre communautaire pour pallier son état boueux au printemps.
- 1.3.2 Avoir vérifié les possibilités de subvention pour financer l'aménagement d'une rampe pour fauteuil roulant et d'un ascenseur au bureau municipal.
- 1.3.3 Avoir amélioré le terrain de balle pour qu'il soit plus aplani afin d'y installer des buts de soccer et y permettre des exercices physiques divers.

#### 1.4 Aménager de nouvelles infrastructures

- 1.4.1 Avoir aménagé une glissade hivernale.

### 2- Favoriser les saines habitudes de vie

#### 2.1 Organiser de nouvelles activités santé ou activités physiques

- 2.1.1 Avoir organisé au moins une séance annuelle VIActive pour les 50 ans et plus.

2021	2022	2023
	✓	
✓	✓	✓
✓	✓	✓
✓		
✓	✓	✓
✓	✓	✓
		✓
✓		
	✓	✓
		✓
✓	✓	✓

2.1.2 Avoir offert au moins un atelier culinaire santé intergénérationnel annuel avec les enfants du SAE

2021



2022



2023



## Orientation 2 : Stimuler la vie culturelle

### 1- Soutenir et développer le volet culturel

#### 1.1 Offrir des spectacles dans le milieu

1.1.1 Avoir organisé un spectacle en jumelage inter-villages.



#### 1.2 Ajouter des espaces publics d'exposition d'oeuvres d'art, d'artisanat et de photos anciennes

1.2.1 Avoir installé un système d'accrochage de tableaux ou photos avec éclairage, à la municipalité.



1.2.2 Avoir numérisé les photos et documents anciens de la municipalité.



## Axe 2 - La vie communautaire

### Orientation 1 : Miser sur la vitalité communautaire pour dynamiser le milieu

#### 1- Favoriser le dynamisme de la vie communautaire

##### 1.1 Diversifier les activités communautaires et instaurer une activité collective villageoise

1.1.1 Avoir organisé une vente de garage communautaire.



1.1.2 Avoir aménagé un local pour les comités au bureau municipal avec ordinateur et imprimante.



##### 1.2 Poursuivre les initiatives de rencontre pour les nouveaux arrivants

1.2.1 Avoir mis en place la pratique d'offrir un cadeau en plus de la pochette d'information remise en main propre.



#### 2- Miser sur l'implication citoyenne

##### 2.1 Miser sur l'organisation de l'aide communautaire pour favoriser le co-voiturage et répondre aux autres besoins des personnes âgées ou seules

2.1.1 Avoir favorisé un service d'accompagnement bénévole à des rendez-vous médicaux en l'annonçant dans le Mini-Val.



2.1.2 Avoir encouragé la mise en place d'un service d'aide générale (déneigement, tonte de pelouse, peinture, plates-bandes) en offrant un espace gratuit de promotion dans le Mini-Val aux entrepreneurs dans le domaine.



# Axe 3 - L'environnement et la sécurité

2021 2022 2023

## Orientation 1 : Miser sur le maintien de la qualité de l'environnement naturel et sa tranquillité pour conserver la qualité de vie dans le milieu

### 1- Protéger les paysages et l'environnement

#### 1.1 Contrôler l'impact des coupes forestières sur le paysage

1.1.1 Avoir porté une attention particulière aux impacts visuels projetés par les opérations forestières et s'être fait gardien du paysage en demandant d'être informé des coupes à venir, de recevoir les plans de coupes, d'être informé des consultations sur les plans de coupe et demander de déposer les demandes de permis de coupe au plus tard 6 mois à l'avance.

✓ ✓ ✓

#### 1.2 Réduire le problème de contamination visuelle et environnementale dû aux gros déchets encombrants sur les terrains privés

1.2.1 Avoir mené une campagne de sensibilisation auprès des propriétaires concernés et/ou légiférer le cas échéant: avoir constaté une diminution des cas.

✓ ✓ ✓

#### 1.3 Agir dans la conscience environnementale

1.3.1 Avoir instauré un service de ramassage municipal de bacs bruns de compost ou avoir mis en place un programme de compostage domestique.

✓

1.3.2 Avoir exploré la possibilité de chauffer les édifices municipaux par la géothermie ou biomasse, et autres solutions écologiques.

✓

## Orientation 2 : Hausser le niveau de sécurité du milieu de vie

### 1- Poursuivre les efforts dans le but d'augmenter la sécurité des citoyens

#### 1.1 Augmenter l'efficacité des services d'urgence

1.1.1 Avoir installé des numéros civiques aux résidences.

✓

#### 1.2 Améliorer la sécurité des cyclistes

1.2.1 Avoir demandé au MTQ de prévoir l'élargissement de l'accotement asphalté au réasphaltage, et ce, aux endroits où c'est possible de la prévoir.

✓

1.2.2 Avoir vérifié auprès des gestionnaires de la Route des Sommets leur intérêt à mener un projet d'amélioration de la sécurité cyclable par de la signalisation ou autre.

✓

1.2.3 Avoir vérifié la possibilité de profiter d'une étude d'achalandage cyclable.

✓

1.2.4 Avoir augmenté la signalisation visant à sensibiliser et à faire ralentir les véhicules.

✓

**1.3 Améliorer le réseau cellulaire**

1.3.1 Avoir poursuivi les démarches pour obtenir un réseau cellulaire adéquat.



**1.4 Augmenter la sécurité routière**

1.4.1 Avoir prolongé la zone de 50 km/h au niveau des terrains constructibles aux abords du village.



## Axe 4 - L'attractivité résidentielle

### Orientation 1 : Maintenir et développer l'attractivité résidentielle

#### 1- Favoriser l'attraction et la rétention des familles dans le milieu

**1.1 Favoriser l'accès à un service internet de qualité sur tout le territoire**

1.1.1 Avoir maintenu la collaboration avec la MRC dans le but d'obtenir un accès internet de qualité sur tout le territoire.



**1.2 Promouvoir la municipalité**

1.1.1 Avoir développé et diffusé une campagne promotionnelle mettant en valeur la municipalité et misant sur la qualité du cadre naturel, notamment par le biais de la Contrée du Massif Mégantic.



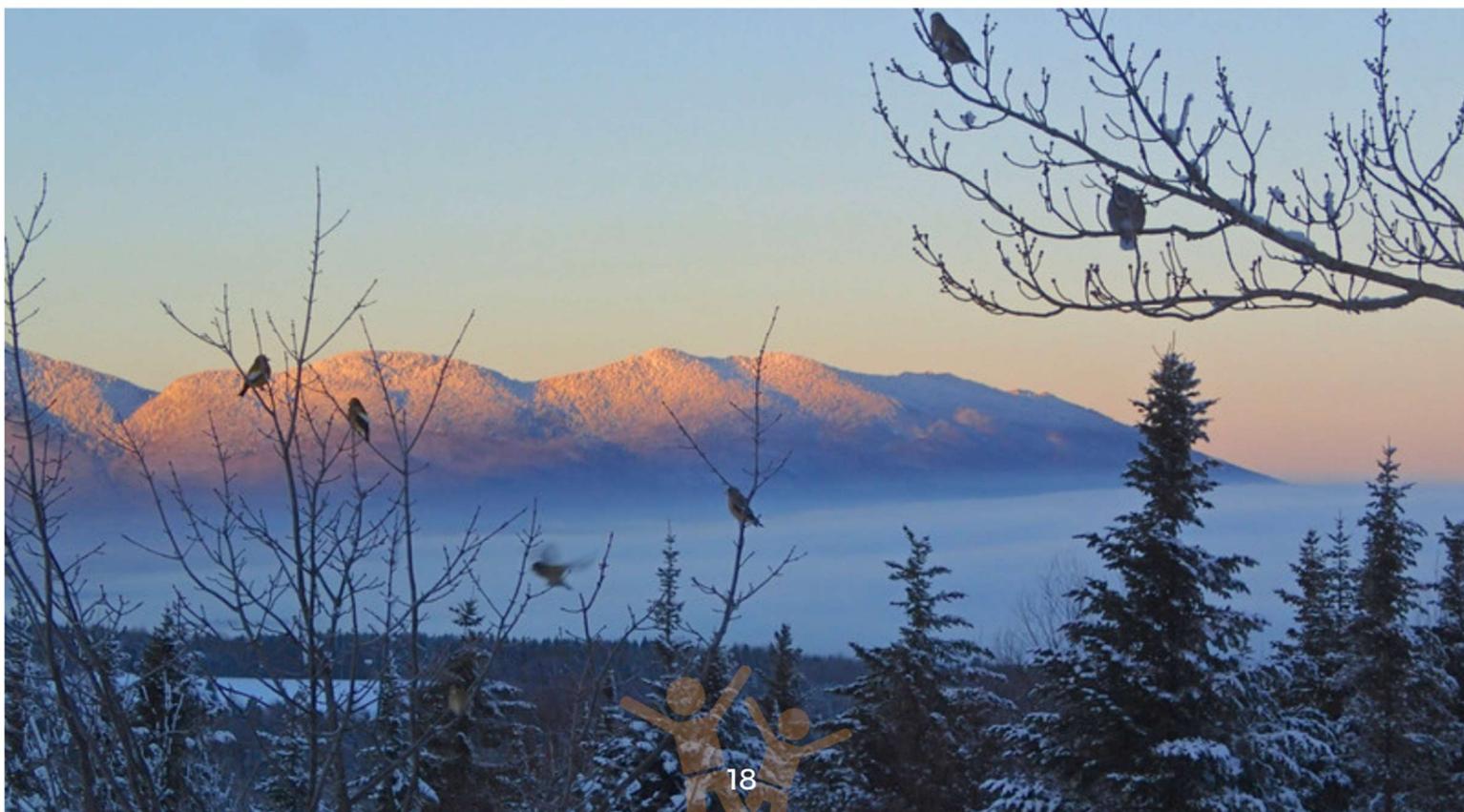
**1.3 Vitaliser et embellir le coeur villageois**

1.3.1 Avoir fleuri le village notamment à l'intersection.



**1.4 Favoriser l'apparition de certains services**

1.4.1 Avoir exploré la possibilité de construction de logements locatifs en tentant d'intéresser un promoteur immobilier.



# Remerciements

La Municipalité de Val-Racine remercie les membres du comité de pilotage de l'élaboration de la politique de la famille qui ont travaillé à la mettre sur pied et qui ont élaboré le plan d'action triennal 2021-2024. Il s'agit de :

Madame Tania Janowski, conseillère responsable du dossier de la Politique de la famille;  
Monsieur Sylvain Bergeron, conseiller municipal et représentant des parents;  
Madame Marie-Ève Charest, représentante des parents;  
Madame Bianca Blais, représentante du Comité des loisirs;  
Madame Geneviève Beaulieu, représentante des parents;  
Madame Angèle Rivest, représentante des aînées et du comité les Dynamiques;  
Madame Chantal Grégoire, directrice générale de la municipalité;  
Monsieur Pierre Brosseau, maire et représentant des aînés;  
Madame Marie-Claude Lacombe, chargée de projet pour la municipalité.

Le Conseil adresse aussi ses remerciements à:

Madame Fanny Lebrun, formatrice à Espace Muni pour ses précieux conseils et son accompagnement tout au long de la démarche;  
la MRC du Granit pour sa collaboration dans le cadre de la démarche.

La Municipalité souhaite aussi rappeler qu'elle a obtenu une aide financière du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

## Sources des informations

Statistique Canada, recensement 2011 et 2016;  
Observatoire estrien du développement des communautés;  
Partenaire pour la réussite éducative en Estrie;  
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : décret de population;  
Institut de la Statistique du Québec;  
Centre de services scolaire Région-de-Sherbrooke;  
Direction de santé publique de l'Estrie, Table estrienne de concertation interordres en éducation Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie;  
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie (CIUSS);  
Municipalité de Val-Racine.

## Coordonnées de la Municipalité de Val-Racine

2991, chemin St-Léon, Val-Racine (Québec) G0Y 1E1  
819 657-4790  
vracine@xplornet.com  
www.municipalite.val-racine.qc.ca

## Crédits photos

Toutes les photos ont été prises par Angèle Rivest sauf celles portant la mention MRC (MRC du Granit); M.-È. C. (Marie-Ève Charest) et C.G. (Chantal Grégoire).

## Rédaction

Marie-Claude Lacombe et le Comité de la politique familiale de Val-Racine

## Infographie

Manon Bouchard

